



CLUB DE BASKETBALL
LE BLEU ET OR DE JONQUIÈRE

CODE D'ÉTHIQUE, DE CONDUITE ET DE CIVILITÉ

À l'intention des joueurs, des entraîneurs, des parents
et des administrateurs



Table des matières

1	RÉVISION	3
2	APPROBATION	3
3	INTRODUCTION	4
4	LES VALEURS DU CLUB	5
4.1	LE RESPECT	5
4.2	L'EFFORT	5
4.3	LE PLAISIR	5
5	RESPONSABILITÉS	6
5.1	LES ENTRAINEURS (permanents et temporaires)	6
5.2	LES ADMINISTRATEURS	6
5.3	LES JOUEURS	7
5.4	LES PARENTS/TUTEURS	7
6	CONDUITE ET CIVILITÉ	8
6.1	OBJECTIFS	8
6.2	COMPORTEMENTS À ADOPTER ET À ÉVITER	8
7	POLITIQUE D'UTILISATION DES JOUEURS	11
7.1	Mini-développement et Atome	11
7.2	Benjamin, Cadet et Juvénile D3/D2	11
7.3	Cadet D1	11
7.4	Juvénile D1	11
8	RÉSEAUX SOCIAUX	12
9	PROCESSUS DE GESTION DES ÉCARTS DISCIPLINAIRES	12
10	COTISATION ANNUELLE	13
11	ACCEPTATION ET RESPECT DU CODE D'ÉTHIQUE	13
11.1	CONSÉQUENCES POSSIBLES	13

1 RÉVISION

	MODIFICATIONS	DATE	PAR
Première rédaction	Code d'éthique, de conduite et de civilité	Septembre 2018	Guyène St-Pierre
Révision 1	<u>Révision partielle</u> (ajout de nouveaux éléments) : 1. Révision du code 2. Approbation du code 5.3. Responsabilité des joueurs <ul style="list-style-type: none"> • Adopter de saines habitudes de vie favorisant... 11.1. Conséquences possibles <ul style="list-style-type: none"> • L-6.2, Loi concernant la lutte contre le tabagisme • Usage illicite de drogues ou de narcotiques • Usage de drogues ou méthodes interdites visant à améliorer la performance 	Janvier 2019	Guyène St-Pierre
Révision 2	<u>Révision partielle</u> (précision ajoutée) : 11.1. Conséquences possibles <ul style="list-style-type: none"> • L-6.2, Loi concernant la lutte contre le tabagisme, c'est-à-dire qui ne respecte pas l'interdiction de fumer (le terme "fumer" vise également l'usage d'une cigarette électronique ou de tout autre dispositif de cette nature) 	Septembre 2019	Guyène St-Pierre
Révision 3			
Révision 4			

2 APPROBATION

Approuvé par : le Conseil d'administration du Club de Basketball Bleu et Or de Jonquière

Date d'approbation : 19 septembre 2019



3 INTRODUCTION

La **mission** du Club de basket-ball Le Bleu et Or de Jonquière est **d'encourager la réussite scolaire et sociale** des élèves-athlètes par le biais du sport. Le programme possède ainsi plusieurs objectifs spécifiques qui lui permettent d'accomplir sa mission :

- Soutenir l'élève dans son parcours scolaire;
- Créer un sentiment d'appartenance;
- Offrir des expériences permettant l'épanouissement et le dépassement;
- Former des équipes d'élites pour lesquelles les jeunes aspirent en faire partie;
- S'impliquer au sein du Club et de la communauté (arbitrage, coaching, campagne de financement, etc.);
- Acquérir une discipline personnelle;
- Accroître sa capacité à établir et à réaliser des objectifs personnels et d'équipe;
- Apprendre le respect d'autrui;

La civilité est de mise à l'intérieur des murs de la Polyvalente Arvida mais également partout où les membres de l'organisation se présentent en portant l'image du Club.



4 LES VALEURS DU CLUB

Notre organisation désire s'assurer de la place qu'ont les 3 valeurs du Club, soit le respect, l'effort et le plaisir.

4.1 LE RESPECT

Le respect est la base fondamentale du succès dans la vie. Nous voulons le rappeler aux jeunes et c'est pourquoi nous mettrons continuellement l'accent sur cet aspect.

Le respect s'adresse à toutes les personnes impliquées de près ou de loin avec notre organisation.

Le respect c'est :

- Accepter et intégrer les personnes entourant le Club et mon équipe telles qu'elles sont.
- Aider, écouter et communiquer poliment avec les personnes et sans les juger.
- Toute personne doit être traitée comme elle aimerait se faire traiter et doit agir en tant que tel.

4.2 L'EFFORT

L'effort dans les gymnases a fait et fait toujours notre réputation et ce, partout au Québec. Nous sommes reconnus comme une organisation dans laquelle les jeunes travaillent sans cesse. Nous voulons continuer d'accentuer cette réputation et aider nos jeunes à dépasser leurs limites à tout moment.

L'effort c'est :

- Ce qui nous permet d'atteindre un objectif, commun ou individuel.
- Travailler fort et de façon constante autant dans le sport que dans les études.

4.3 LE PLAISIR

Le plaisir se veut être la récompense aux deux autres valeurs. La notion de plaisir dans l'organisation se vit dans plusieurs activités organisées par le Club pour rendre l'année excitante pour nos jeunes.

Le plaisir de s'améliorer, de vivre dans un groupe en étant respecté et valorisé ainsi que de vivre des expériences enrichissantes sont des bases qui emmènent les jeunes à vouloir se dépasser.

Le plaisir c'est :

- Être satisfait de ce qui a été accompli individuellement et/ou en équipe.
- Un moment agréable et de complicité.
- Apprécier et rire avec les autres membres du Club.



5 RESPONSABILITÉS

Chaque membre du Club (jeunes et adultes) a la responsabilité et le devoir d'assurer le maintien des valeurs du Club et du bien-être des jeunes joueurs.

C'est pourquoi il est important d'énumérer les rôles et responsabilités de chacune des catégories de membres.

5.1 LES ENTRAINEURS (permanents et temporaires)

Ils doivent s'assurer que chacun des joueurs de leur équipe respective progresse selon leurs propres aptitudes et capacités.

Responsabilités des entraîneurs :

- Respecter et promouvoir les valeurs du Club;
- Prendre actions immédiates pour faire cesser les comportements inadéquats et irrespectueux;
- Rapporter au directeur technique toutes les situations nécessitant une intervention et/ou un suivi;
- Faire grandir les jeunes envers les autres et leurs comportements;
- Aider et faire cheminer les jeunes à devenir un adulte responsable;
- Fournir une déclaration et une autorisation pour la vérification des antécédents criminels; et
- Participer obligatoirement à une formation traitant les sujets du harcèlement (physique et sexuel) et de l'intimidation.

5.2 LES ADMINISTRATEURS

Chaque administrateur a un rôle de vigie sur la santé du Club et le respect des valeurs.

Responsabilités des administrateurs :

- Respecter et promouvoir les valeurs du Club;
- Éviter toute situation de conflits d'intérêts ou d'apparence de conflits d'intérêts;
- Faire preuve de confidentialité vis-à-vis tout sujet discuté lors des rencontres du CA;
- Mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour assurer la santé financière du Club et prendre les décisions qui s'imposent; et
- Définir la politique général du club et son mode de fonctionnement interne.



5.3 LES JOUEURS

Chaque joueur doit avoir une éthique de travail et fournir les efforts requis pour son propre développement (individuel et social).

Responsabilités des joueurs :

- Respecter et promouvoir les valeurs du Club;
- Fournir les efforts nécessaires à son propre développement et au développement de l'équipe;
- Dénoncer les gestes et paroles qui portent atteinte à un joueur (ne pas accepter !);
- Dire « NON » et/ou « c'est assez » sans avoir peur des représailles;
- Adopter de saines habitudes de vie favorisant sa bonne condition (physique et psychologique).

5.4 LES PARENTS/TUTEURS

Le parent/tuteur doit garder en tête que son enfant pratique son sport pour son plaisir et non pour celui de sa mère/père/tuteur. Le rôle du parent/tuteur est gage de succès pour le jeune et pour l'équipe de son jeune.

Responsabilités des parents :

- Respecter et promouvoir les valeurs du Club;
- Discuter avec son enfant pour connaître le climat dans lequel il vit au sein de son équipe.
- Encourager son enfant à maintenir un bon équilibre entre les exigences scolaires et sportives;
- Encourager son enfant à participer et à fournir les efforts attendus et cela, autant durant les entraînements que durant les matchs;
- Se réjouir de la participation de son enfant. Au-delà des victoires, il sera pertinent d'enseigner à son enfant que son intérêt doit être d'acquérir de nouvelles habiletés, d'améliorer sa performance et bien sûr, d'avoir du plaisir;
- Soutenir son enfant sur le plan émotif;
- Encourager son enfant à communiquer avec ses coéquipiers afin d'éviter des malentendus et des sentiments froissés. Ne pas oublier qu'une communication efficace veut dire écouter et s'exprimer de façon franche et honnête;
- Aider son enfant à gérer positivement le stress relié à l'entraînement et à la compétition;
- Apporter l'aide médicale nécessaire à son enfant, en cas de besoin (blessures physiques et/ou psychologiques);
- Encadrer son enfant dans son utilisation des réseaux sociaux (réf. 6 RÉSEAUX SOCIAUX).
- Respecter les consignes données par l'entraîneur et en cas de désaccord, en parler au directeur technique (il faut éviter de saper l'autorité de l'entraîneur);
- Payer la cotisation annuelle aux moments, lieux et de la manière fixée par la résolution au Conseil d'administration et présentée en assemblée générale.

6 CONDUITE ET CIVILITÉ

Le code d'éthique, de conduite et de civilité du Club de basket-ball Le Bleu et Or de Jonquière est un document qui énonce les attitudes et les comportements associés au savoir-vivre, ce que nous encourageons pour maintenir un milieu respectueux, harmonieux et efficace.

Tous les membres du Club doivent respecter ce code dans leurs activités, autant à l'intérieur des murs de notre établissement qu'à l'extérieur. De fait, pour que ce code génère les résultats escomptés, l'adhésion de chaque membre et son engagement à le respecter et le promouvoir quotidiennement sont essentiels.

Ce sont la qualité des relations interpersonnelles et la façon dont chacun collabore avec les autres membres du Club qui influencent le climat social du Club.

6.1 OBJECTIFS

- Susciter une réflexion individuelle et collective sur le respect et la civilité.
- Instaurer une culture de respect et de courtoisie dans les échanges quotidiens.

6.2 COMPORTEMENTS À ADOPTER ET À ÉVITER

La civilité est bien plus que d'être simplement poli et courtois. Il s'agit de considérer les autres et d'être ouvert à eux, de communiquer respectueusement, d'adopter des comportements qui favorisent la collaboration, l'harmonie et le plaisir.

Nous reconnaissons que chaque membre, par l'adoption des comportements recherchés, contribue au maintien d'un milieu respectueux, harmonieux et efficace.

Nous, les membres du Club de basket-ball Bleu et Or valorisons le respect, l'effort et le plaisir.

LES ENTRAÎNEURS :

Comportement à adopter	Comportement à éviter
Garder une distance avec les joueurs	Fraterniser et/ou raccompagner des joueurs avec sa voiture
Utiliser un langage poli et un ton de voix approprié	Sacrer ou crier envers un joueur
Porter des vêtements adéquats selon les circonstances (pratique=sportif et match=en ville)	Porter des bottes et casquettes dans les gymnases.
Montrer l'exemple	Faire ce que l'on reprocherait aux jeunes
Être positif et constructif envers les joueurs	Juger, être négatif et insulter les jeunes
Respecter les autres et les écouter	Brimer l'intégrité d'un membre du Club

LES ADMINISTRATEURS :

Comportement à adopter	Comportement à éviter
Assurer la bonne santé du Club	Penser à l'intérêt personnel de son jeune
Faire équipe avec les entraîneurs en appuyant leurs décisions	Discréditer les entraîneurs et vouloir jouer le rôle des entraîneurs
Faire preuve de transparence tout en respectant la confidentialité d'autrui	Cacher délibérément des informations d'ordre public
Œuvrer dans le sens de l'évolution du club et de ses valeurs	Prendre volontairement des décisions dans le but de nuire au club

LES JOUEURS :

Comportement à adopter	Comportement à éviter
Considérer les opinions des autres	Porter des jugements et/ou lancer/alimenter des rumeurs
Utiliser un langage poli et un ton de voix approprié	Sacrer ou crier envers un autre membre du Club
Porter des vêtements adéquats selon les circonstances	Porter des vêtements qui nuisent à son image et son intégrité personnelle.
Montrer l'exemple	Faire ou dire ce que l'on ne voudrait pas se faire dire ou faire.
Être positif et constructif envers les joueurs	Juger et insulter les autres
S'entraider	S'isoler soi-même
Être positif et réceptif aux suggestions	Être arrogant ou condescendant
Être à l'écoute des autres	Créer volontairement des conflits interpersonnels
Respecter les différences	Juger une personne selon sa situation familiale, sa religion, son sexe, son orientation sexuelle et son origine ethnique
Se respecter soi-même	Démontrer de façon abusive un comportement amoureux



LES PARENTS :

Comportement à adopter	Comportement à éviter
Encourager les joueurs	Insulter ou ridiculiser les joueurs
Motiver votre enfant en lui faisant des commentaires positifs	Faire des reproches (devant ses coéquipiers)
Féliciter votre enfant pour les efforts fournis	Encourager la violence
Faire preuve de respect à l'égard des adversaires et des arbitres, car sans eux il n'y aurait pas de match	Vouloir une victoire à tout prix
Respecter les décisions des arbitres et des entraîneurs	Vouloir jouer le rôle des arbitres et des entraîneurs
Utiliser un langage exemplaire envers les joueurs, entraîneurs, arbitres et les autres spectateurs	Sacrer et injurier
Mettre l'emphase sur les réussites de l'équipe.	Focusser uniquement sur les statistiques de votre enfant



7 POLITIQUE D'UTILISATION DES JOUEURS

7.1 Mini-développement et Atome

L'entraîneur a des restrictions quant au temps de jeu des joueurs lors des matchs de saison régulière, de tournoi et de séries éliminatoires :

- Temps de jeu égal pour tout le monde ou le plus possible selon les circonstances.

7.2 Benjamin, Cadet et Juvénile D3/D2

L'entraîneur a des restrictions quant au temps de jeu des joueurs lors des matchs de saison régulière, de tournoi et de séries éliminatoires :

- 8 minutes minimum (2 présences) en match de saison, de tournoi et de série éliminatoire.

7.3 Cadet D1

L'entraîneur a des restrictions quant au temps de jeu des joueurs lors des matchs de saison régulière, de tournoi mais, aucune en séries éliminatoires :

- 8 minutes minimum (2 présences) en match de saison, de tournoi;
- Aucune restriction en matchs de série éliminatoire.

7.4 Juvénile D1

L'entraîneur n'a aucune restriction quant au temps de jeu des joueurs :

- Temps de jeu à la discrétion de l'entraîneur

*** IMPORTANT ***

Avant et pendant un match, un entraîneur peut choisir de diminuer le temps de jeu d'un de ses athlètes pour les raisons suivantes :

- Mauvaise attitude de l'athlète.
- L'athlète a manqué un entraînement sans raison valable.
- L'athlète ne fournit pas un effort constant en entraînement.
- L'athlète manque d'éthique de travail en entraînement ou en match.
- Toutes autres raisons jugées valables par l'entraîneur.

Si ce cas survient, l'entraîneur devra aviser le directeur technique de sa décision dans les plus brefs délais.

Si vous désirez discuter des raisons qui ont mené l'entraîneur à diminuer le temps de jeu de votre jeune, veuillez contacter le directeur technique et non l'entraîneur. Il lui fera plaisir de discuter de la situation avec vous.

Coordonnées du directeur technique : Simon-Pierre Ouellet
Tél. : 418-998-9707
Adresse courriel : sp.ouellet@bleuetor.ca

8 RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis quelques années, la flambée de l'internet et des réseaux sociaux ont bouleversé les habitudes de vie des jeunes et moins jeunes. La plupart des jeunes font une utilisation judicieuse et réfléchit des réseaux sociaux comme Facebook, Snapchat et autres, mais d'autres agissent parfois sans retenue. Tous les jeunes ont d'ailleurs une séance d'informations en début d'année au sujet des réseaux sociaux.

Pour notre organisation dont le respect est la première valeur, nous ne pouvons accepter que certains jeunes utilisent internet pour intimider, insulter ou rire des joueurs des autres équipes ou encore pire, de leur coéquipier.

Ces sites laissent des traces et advenant des faits rapportés par des jeunes ou des parents, avec preuve à l'appui, les jeunes auront des conséquences. Devant une preuve rapportée, le comité d'éthique, discipline et civilité se réunira avec l'entraîneur responsable, ensuite nous analyserons la gravité de l'évènement et sanctionnerons le joueur selon le processus de gestion des écarts. Merci de nous supporter dans nos démarches en encadrant adéquatement votre jeune et ainsi, nous aider à prévenir des évènements malheureux.

9 PROCESSUS DE GESTION DES ÉCARTS DISCIPLINAIRES

En cas de manquement au code d'éthique, voici un extrait de la matrice-guide que le Club utilisera pour prendre les actions qui s'imposent :

	Sécurité			Respect autrui			Réseaux sociaux			Respect lieux			Total	Résultat obtenu				
	Geste avec potentiel de blessure	Geste avec blessure mineure	Geste avec blessure importante	Insulte spontanée	Insultes répétitives et soutenues	Violence verbale et/ou physique	Niaiserie sur Facebook	Niaiseries répétitives	Insultes portant atteinte/préjudice	Domage temporaire	Domage permanent mineur	Domage permanent important		2 et moins	3 à 8	9 à 19	20 à 39	40 et plus
Gravité																		
Manquement																		
Pondération	2	5	10	2	5	10	2	5	10	2	5	10						

Note : Chaque manquement sera codifié selon la matrice-guide et sera consigné dans le dossier du joueur concerné.



10 COTISATION ANNUELLE

Les parents/tuteurs du joueur doivent payer la cotisation annuelle aux moments, lieux et de la manière fixée par la résolution au Conseil d'administration et présentée en assemblée générale. Le conseil d'administration peut suspendre pour une période qu'il détermine ou expulser un membre du Club qui néglige de payer sa contribution annuelle.

11 ACCEPTATION ET RESPECT DU CODE D'ÉTHIQUE

Tous les membres du Club (entraîneurs, administrateurs, joueurs et parents/amis) sont tenus de lire, de comprendre et de respecter le code d'éthique.

11.1 CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le conseil d'administration peut suspendre pour une période qu'il détermine ou expulser un membre du Club qui :

- Néglige de payer sa contribution annuelle de la manière fixée par le Club;
- Ne respecte pas les règles de conduite dictées par ce code d'éthique;
- Poursuit des activités ou a une conduite contraire aux intérêts du Club;
- Contrevient à la Loi concernant la lutte contre le tabagisme (L-6.2), c'est-à-dire qui ne respecte pas l'interdiction de fumer (le terme "fumer" vise également l'usage d'une cigarette électronique ou de tout autre dispositif de cette nature);
- Fait usage illicite de drogues ou de narcotiques;
- Fait usage de drogues ou de méthodes interdites visant à améliorer la performance.